



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 116674

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées par l'Académie nationale de pharmacie concernant les matières premières pharmaceutiques, la mondialisation et la santé publique. Au niveau européen et mondial, l'Académie nationale de pharmacie préconise de travailler en parallèle au développement de partenariat avec les autorités chinoises, indiennes et du BRIC (Brésil-Russie-Inde-Chine) en général (soutenir l'action des organisations européennes et de l'organisation mondiale de la santé) pour en faire de vrais partenaires, ayant la volonté de promouvoir pour leurs populations des standards de qualité équivalents en matière de sécurité d'emploi aux standards occidentaux. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116674

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2011, page 8713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)